

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 9 OCTOBRE 2017

Présents : DOLDO Dominique, DELAVENAY Chantal, VILLIERS Gérard, ROCH Claire, DEVOS René, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, TISSOT Joëlle, WALL Hélène, BRAND Eric, UDRY Patrick, PAILLOUX Marie-Hélène, POUTEIL-NOBLE Béatrice, COHADE Mercedes, VIANDAZ Christophe, POURRAZ Fabrice.

Excusés : ROSNOBLET Patrick qui donne pouvoir à DOLDO Dominique et GILLIER Claudette qui donne pouvoir à WALL Hélène.

Secrétaire de séance : Madame DELAVENAY Chantal.

* * *

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Dominique DOLDO, 1^{er} Adjoint au Maire, a pris connaissance des Déclarations d'Intention d'Aliéner sur lesquelles Monsieur le Maire s'est prononcé depuis la dernière séance du Conseil ainsi que des décisions du Maire suivantes :

- Décision du Maire n° 2017-04 relative au marché de maîtrise d'œuvre passé avec la société HBI pour le remplacement de la colonne d'eau potable de la route de Vozérier Est, pour un montant de 6 510 € HT.
- Décision du Maire n° 2017-05 relative au marché de maîtrise d'œuvre passé avec la société HBI pour la réfection de la colonne d'eau potable de la route des Pâquis, pour un montant de 4 735 € HT.

Le Conseil municipal a ensuite approuvé le compte-rendu de la séance précédente, puis :

1°) Décidé d'adhérer au groupement de commandes organisé par le SYANE pour le géo-référencement des réseaux d'éclairage public. Le coût estimatif de cette opération est de 9 885 € TTC, avec une participation financière de la commune de 7 630 € TTC.

2°) Approuvé la convention d'autorisation de voirie et d'entretien relative à l'aménagement de la RD6 - route de Cornier entre l'impasse des Saules et l'impasse des Peupliers, à passer avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

3°) Décidé d'admettre en non valeur des produits irrécouvrables sur le budget de l'eau et de l'assainissement, pour un montant de 675,38 €.

4°) Fixé à 5,50 € le prix de vente du repas adulte aux enseignants dans le cadre du service de restauration scolaire.

5°) Décidé d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée en section A sous le numéro 764, située au chef-lieu, d'une superficie de 620 m², au prix de 100 000 €. Cette acquisition foncière est réalisée en vue de réaliser l'extension du groupe scolaire élémentaire.

6°) Donné un avis favorable à la demande d'autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) déposée par la société R.S.B, dans le cadre de l'enquête publique qui a lieu du 9 octobre au 10 novembre 2017.

7°) Approuvé la convention de participation financière à la remise en état et en conformité du chapiteau appartenant à la ville de La Roche sur Foron, mis à la disposition de la commune d'Amancy à l'occasion des manifestations.

8°) Sollicité une subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'eau pour les travaux de remplacement de la colonne d'eau potable de la route de Vozérier (partie EST).

9°) Sollicité une subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'eau pour les travaux de remplacement de la colonne d'eau potable de la route des Pâquis en aval du chef-lieu.

10°) Les points divers ont ensuite été évoqués :

- La démission de Monsieur Michael JUSSELIN, adjoint technique territorial
- Le dépôt de 2 recours gracieux contre le PLU approuvé le 26 juin 2017
- L'enquête sur les rythmes scolaires réalisée conjointement avec la CCPR
- L'avancée du projet de MARPA au chef lieu
- Les illuminations de Noël
- La baisse des dotations de l'Etat plus importante que prévu en 2017 et l'augmentation du prélèvement au titre du FPIC
- Le projet d'ajout de nouveaux jeux dans le parc public situé près de l'école maternelle des 3 Lutins
- L'aménagement d'un local pour ranger le matériel du club de foot aux vestiaires du terrain stabilisé
- L'information sur le Téléthon qui aura lieu le 1^{er} décembre 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h00.

Fait à AMANCY le 17 octobre 2017

Le 1^{er} Adjoint,

Dominique DOLDO